



**GARANTIE
TOURISME
ÉQUITABLE
& SOLIDAIRE**

— GARANTIE TOURISME ÉQUITABLE & SOLIDAIRE —

- pourquoi garantir le tourisme équitable et solidaire
- la méthode employée par l'ATES
- le référentiel ATES
- les membres de l'ATES

Le label Garantie Tourisme Équitable et Solidaire de l'ATES est le fruit d'un travail d'évaluation systématique des pratiques des opérateurs et de leurs partenaires.

L'objectif est de prouver aux clients que chaque voyage labélisé est conforme aux engagements pris dans la Charte du Tourisme Équitable et Solidaire, adoptée par l'ATES dès 2008. Avec ce label, le réseau améliore l'information du voyageur, valorise l'action des partenaires locaux et fait preuve de la transparence nécessaire à un tourisme plus responsable.



*Créée en 2006, l'Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire regroupe des voyageurs, des membres relais et des membres associés qui oeuvrent dans une même démarche: **mettre en place une activité touristique qui participe au développement local des régions d'accueil.***

*Rassemblant aujourd'hui près de 30 membres engagés autour d'une charte commune, l'ATES constitue le **1er réseau français du tourisme équitable et solidaire.***

POURQUOI GARANTIR LE TOURISME EQUITABLE & SOLIDAIRE ?

Les voyages « responsables », « durables, « éthiques », se multiplient sans que les voyageurs puissent vraiment être sûrs du respect des valeurs revendiquées et vérifier s'il y a du concret derrière les mots.

Pour être crédible en matière de tourisme durable, il faut apporter des

preuves, c'est pour cela que le réseau ATES évalue systématiquement les pratiques de ses opérateurs. L'objectif est clair: prouver qu'elles sont conformes aux engagements qu'ils ont pris avec la carte du tourisme équitable et solidaire.

• Evaluer les pratiques des acteurs du tourisme équitable et solidaire c'est
• aussi instaurer un cercle vertueux du tourisme grâce à la richesse de la
• rencontre, le respect des cultures et de l'altérité et le développement
• plus harmonieux dans les territoires.



UNE MÉTHODE STRUCTURÉE ET PARTICIPATIVE

Le label repose sur une grille de 54 critères, le référentiel, et un processus d'évaluation participatif et innovant.

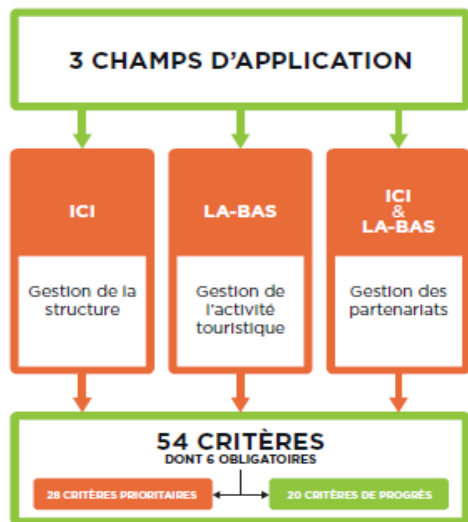
LA GRILLE DES CRITÈRES

Les membres sont évalués sur une base de 54 critères, organisés en 3 champs d'application :

- la gestion de la structure
- la gestion de l'activité touristique
- la gestion des partenariats

... dont 6 critères obligatoires:

- Une rémunération juste et concertée pour chaque personnes impliquée dans l'accueil des voyageurs
- des groupes limités à 12 personnes afin de favoriser la rencontre avec les populations locales
- des hébergements proches ou chez l'habitant
- des temps de rencontre et d'échange entre voyageurs, population et acteurs de la vie locale
- des relations durables nouées avec les partenaires locaux
- le financement de projets locaux répondant à l'intérêt collectif



L'ÉVALUATION

Les groupes évaluateurs sont constitués d'un membre, d'un permanent de l'ATES et d'un expert du tourisme équitable et solidaire qui évaluent sur la base du référentiel, illustré par des indicateurs objectifs.

DES EXIGENCES AFFIRMÉES

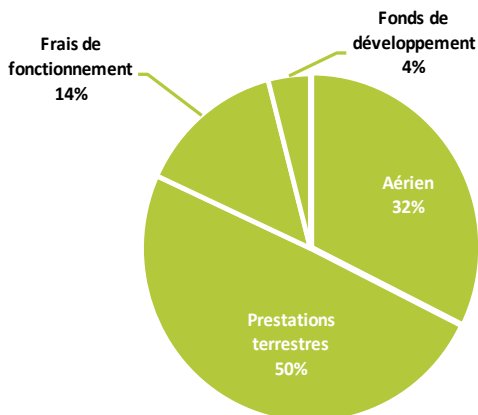
Pour allier exigence et accompagnement du progrès, les membres de l'ATES s'engagent à respecter, un minimum de 80% des critères prioritaires par champ d'application pour atteindre à terme 100% des critères, au moyen d'un contrat d'objectifs suivi.

LE RÉFÉRENTIEL

ICI : GESTION DE LA STRUCTURE EN FRANCE

Ces critères portent sur les méthodes de travail de l'organisateur du voyage et ses engagements, notamment en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ainsi, ils sont répartis entre :

- Conditions de travail
- Environnement
- Communication et transparence
- Gouvernance



Répartition moyenne du prix d'un séjour en 2015

> 13 CRITÈRES DONT

L'opérateur s'engage dans une démarche de respect de l'environnement.

L'opérateur mène des actions de sensibilisation et de communication : conférences, salons, interview.

L'opérateur diffuse sur ses outils de communication, un graphique indiquant la ventilation annuelle moyenne du prix d'un voyage comprenant l'aérien, les frais de siège de l'opérateur en France, la part des prestations locales, le fonds de développement.

Bonnes pratiques de voyagistes labélisés

« Le respect des principes du tourisme équitable et solidaire passe aussi par le respect de l'environnement, ici, en France, à travers une gestion durable des structures. Depuis 2008, **Vision du Monde** a conventionné avec le GERES, une ONG de protection de l'environnement, afin de compenser ses

émissions de CO₂ à travers une compensation solidaire. »

« **Terres des Andes** est suivi par une structure accompagnant les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour garantir la formation de ses employés et favoriser la pérennité des emplois créés. »

LÀ-BAS : GESTION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Ces engagements concernent la conception du séjour touristique en collaboration avec un ou plusieurs partenaires dans la destination. 5 axes sont évalués :

> 36 CRITÈRES DONT

L'opérateur et ses partenaires s'engagent à ce qu'une rémunération équitable et concertée soit versée à chaque personne travaillant dans l'accueil des voyageurs.

L'opérateur veille à valoriser l'implication des femmes dans l'activité touristique.

Les séjours sont encadrés prioritai-

rement par des accompagnateurs locaux.

L'opérateur limite les groupes à 12 personnes (sauf voyages scolaires) afin de favoriser la rencontre avec les populations locales.

L'opérateur privilégie les hébergements proches ou chez l'habitant: en village, en gîte...

- Conditions de travail
- Développement local
- Environnement
- Promotion culturelle
- Questions relatives au voyage

Bonnes pratiques de voyageurs labélisés

« Au **Kirghizstan**, comme dans d'autres pays, il n'existe pas de législation concernant le salaire minimum. **Rencontres au Bout du Monde** a donc décidé de s'allier avec une ONG défendant le droit des personnes travaillant dans le tourisme pour garantir la protection juridique de ses partenaires et leur assurer une rémunération juste et équitable. »

« La rencontre et l'échange sont au cœur du tourisme équitable et solidaire mais elle ne sont pas innées ! Il faut dialoguer avec les hôtes, comprendre leur mode de vie et leur culture. A **Madagascar**, **Tamadi** propose des séjours en immersion totale dans les communautés rurales du pays. Transports en commun, hébergement chez l'habitant, rencontre avec les artisans et les associations locales sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges. »

« **TDS Voyages** finance un programme de compagnonnage entre ses partenaires du **Mexique** et de l'**Equateur** pour renforcer les échanges sud-sud et valoriser les savoir faire locaux »



ICI ET LÀ-BAS : GESTION DES PARTENARIATS

Des critères consacrés au partenariat qui lie l'opérateur à ses partenaires locaux portant sur :

- Relations de partenariat
- Développement local
- Communication et transparence

Bonnes pratiques des voyageurs labélisés

« Et si pour maximiser l'impact du tourisme équitable et solidaire sur un territoire, les acteurs français s'aliaient ? »

C'est le cas de **Bastina** et **VDS** en **Bosnie** qui travaillent avec la même association pour la gestion du fonds de développement. Cette association défend la culture rurale de la Bosnie, définit les projets en concertation avec les familles accueillant les voyageurs et gère les projets sur place. »

« Pour éviter les clichés sur un pays, il est primordial de rencontrer ses habitants. Cette rencontre commence à la lecture des brochures de voyages, des sites internet, des blogs et des lettres d'information des membres de l'ATES. C'est pourquoi **Culture Contact** et ses partenaires latino-américains ont décidé de co-rédiger la newsletter. A travers des témoignages, des articles ou encore des poèmes, les populations hôtes vous présentent leur culture comme ils la vivent. »

> 8 CRITÈRES DONT

Le séjour a été co-construit avec les partenaires locaux responsables de l'activité touristique.

L'opérateur noue des relations durables avec ses partenaires locaux.

L'opérateur et/ou ses partenaires déterminent le prix des voyages de manière à dégager une marge affectée à un fonds de développement. Ce dernier participe au

financement de projets locaux répondant à l'intérêt collectif.

L'identification et la mise en œuvre des projets de développement sont menées par des organisations locales en concertation avec les populations bénéficiaires et leurs représentants.

Les partenaires sont associés à la définition des outils de communication les concernant.



Retrouvez l'ensemble du référentiel de la Garantie Tourisme Équitable et Solidaire sur www.tourismesolidaire.org

LES VOYAGISTES LABÉLISÉS



AU CŒUR DES PEUPLES
VOYAGE ASSOCIATION ET SOLIDARITÉ

AU CŒUR DES PEUPLES

www.acdpvoyages.com



LA CASE D'ALIDOU

www.case-alidou.com



A'TIBO TIMON

atibotimon-voyages-solidarite.com



LES NOUVELLES TERRES

www.lesnouvellesterrres.fr



BAŠTINA

www.bastina.fr



RENCONTRES AU BOUT DU MONDE

www.boutdumonde.eu



CULTURE CONTACT

www.culturecontact.org



TADDART

www.taddart.com



ECM VOYAGES

www.ecm-voyages.fr



TAMADI

www.tamadi.org



Grandes Latitudes
L'ATTITUDE SOL

GRANDES LATITUDES

www.grandeslatitudes.voyage



TERRES DES ANDES

www.terresdesandes.org



Grandir Aventure
VOYAGE ASSOCIATION ET SOLIDARITÉ

GRANDIR AVENTURE

www.grandiraventure.voyage



TDS VOYAGE

www.tdsvoyage.org



ICD AFRIQUE
CENTRE DE COORDINATION POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE
www.icd-afrique.org

ICD AFRIQUE

www.icd-afrique.org



VISION DU MONDE

www.visiondumonde.org

LA CHARTE DU TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

1. LA RELATION AVEC LES PARTENAIRES ACCUEILLANTS ET L'ORGANISATION DES VOYAGES

- L'opérateur organise ses séjours en partenariat avec les populations locales qui sont au cœur du processus d'accueil. Il favorise ainsi la rencontre et l'échange dans la conception de ses voyages.

- L'opérateur choisit en priorité des partenaires organisés autour de projets de développement bénéficiant à la collectivité.

- L'opérateur organise ses voyages de manière à maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, dans le respect de leurs équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

2. LES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- L'opérateur organise son fonctionnement et fixe le prix de ses voyages de manière à dégager des res-

sources affectées à un fonds de développement.

- Ce fonds est alloué aux populations d'accueil de ses destinations.

3. LA SENSIBILISATION DU VOYAGEUR, LA TRANSPARENCE ET LA COMMUNICATION

- L'opérateur informe et sensibilise ses voyageurs sur les principes du voyage solidaire et sur chacune de ses destinations (situation économique, sociale et culturelle, règles de savoir-vivre, situation environnementale)

- L'opérateur met à disposition du voyageur la répartition du prix de ses voyages.

- L'opérateur informe les voyageurs sur ses actions de développement et de préservation de l'environnement.

- L'opérateur milite pour le tourisme équitable et solidaire et le respect de ses principes. Il s'engage à promouvoir le réseau ATES.

nous contacter

8 rue César Franck, 75015 - Paris (France)
+33 (0)1 47 83 48 27 — Fax. + 33 (0) 1 45 66 69 90
equipe@tourismesolidaire.org web : www.tourismesolidaire.org

